

LE POUVOIR DANS LE MOJOCA

COMMENT IL EST PERCU PAR LES FILLES ET GARÇONS DU COMITÉ DE GESTION ET LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

10 février 2012

INTRODUCTION

Lors d'une conversation par skype avec Gérard, Nora a fait remarquer que dans le sondage réalisé avec le comité de Gestion et le personnel, il aurait été utile de poser des questions sur la perception qu'ils ont du pouvoir de décision dans le Mojoca.

On a décidé de confier à Karina cette enquête intéressante en lui demandant de formuler les questions et de réaliser le sondage dans la réunion conjointe du C.D.G. et du personnel le mercredi 8 février 2012.

Karina a rédigé les questions et a consulté différents conseillers pour demander s'ils l'autorisaient à enquêter sur la perception de tous les aspects de pouvoir dans le Mojoca et si elles étaient compréhensibles; comme résultat de cette consultation, la formulation de certaines questions fut modifiée et d'autres furent ajoutées.

Le mercredi, au début de la réunion, elle a présenté l'enquête à toutes les filles et tous les garçons présents, elle a expliqué les objectifs et que chacun devait répondre de façon anonyme et avec le maximum de sincérité aux questions pour faire comprendre ce qu'était leur vision ou perception personnelle du Mojoca.

Ensuite, elle a expliqué les questions et surtout la signification de l'expression "de façon arbitraire", à savoir, prendre des décisions qui sont de la compétence d'autres et ne pas suivre le manuel de fonctionnement et autres règlements du Mojoca.

Deux personnes présentes ont demandé de mieux expliquer le sens de "arbitraire".

On a laissé tout le temps nécessaire et en trois quarts d'heure, tous ont fini de répondre au questionnaire. 22 personnes ont répondu au questionnaire et une conseillère ne remis pas ses réponses et n'expliqua pas pourquoi.

On a ensuite lu toutes les réponses. Quelques réponses ont suscité des rires chez les personnes présentes et très rarement du mécontentement et seulement une ou deux personnes ont manifesté leur mécontentement pour les critiques reçues.

Jeudi matin Diana et Gérard ont fait une classification systématique de toutes les réponses. On a attribué un numéro aux 22 formulaires et quand il fallait un rendez-vous, on indiquait entre parenthèses la personne et le numéro de son formulaire. On a élaboré des catégories pour les regrouper en étudiant une à une les réponses pour voir dans quelle catégorie les placer et en les rassemblant quand on avait deux fois la même opinion.

Ils ont aussi noté les détails des réponses et ont indiqué les passages qu'il était utile de citer pour expliquer clairement la signification des réponses.

On a alors fait un contrôle de la validité de la classification. Dans la phase d'élaboration des résultats, nous avons fait un troisième contrôle en lisant les réponses une par une.

Nous allons maintenant présenter les résultats pour chaque question.
Après la présentation des résultats, on fera un bref commentaire.

1. COMMENT SE PRENNENT LES DECISIONS AU MOJOCA ?

1.1 De façon participative, collective et démocratique: 20

Spécifications:

Equipe de façon équitable 4

Démocratiquement 5

Conseillers et équipe administrative 1

Non spécifié 4

En suivant le manuel de fonctionnement 1

Sans préjudice à personne 1

Avec le comité de gestion et les jeunes si nécessaire avec Gérard 1

Collectif comité de gestion et administratif 1

Equipe et on consulte le CDG, l'administration, la junte directive et Gérard 2

1.2 Je ne sais pas : 1

1.3 Les conseillers font ce qui leur convient : 1

Commentaire:

La quasi-totalité du comité de gestion et du personnel considère que le pouvoir au mojoca n'est pas exercé par une personne ou un petit nombre, mais est partagé entre toutes les filles et tous les garçons et qu'ils peuvent participer à la prise de décisions. Nous pouvons constater que la culture démocratique de base fait déjà partie du patrimoine culturel du Mojoca.

2. QUEL EST LE ROLE DES DIFFERENTS ORGANISMES DU MOJOCA DANS LA PRISE DE DECISIONS ?

Il n'est pas aisé de classer les réponses à cette question et beaucoup ont seulement parlé de quelques-uns des organismes du Mojoca.

Nous pensons alors qu'il est préférable de citer les réponses pour chaque catégorie

2.1 L'Assemblée générale des filles et garçons du Mojoca

"L'AG porte les propositions de programmes et font les évaluations et les votes pour voir si on approuve les mêmes" (personne n°3)

"Dans l'assemblée on approuve le manuel de fonctionnement, l'élection du président au niveau opérationnel, la participation de tous les programmes avec droit de parole et vote" (personne n°4)

"L'assemblée approuve et prend les décisions" (personne n°6)

"L'assemblée générale est l'autorité suprême et prend les décisions du Mojoca" (personne n°7)

"L'AG prend les décisions concernant les propositions adressées à tous (personne n°8)

"L'assemblée participe à la prise de décisions avec ses compagnons" (personne n°9)

“L’AG peut écouter les propositions des jeunes (personne n°10)
“L’AG décide à propos du président ou de la présidente, connaît les informations, élabore le Manuel de fonctionnement, discute les problèmes généraux du Mojoca et élit les représentants au comité de Gestion” (personne n°11)
“L’AG avalise ou fait des changements dans le Mojoca et le Manuel de fonctionnement” (personne n°12)
“L’assemblée est l’organe principal du Mojoca où se promeut l’autogestion et où elle est respectée” (personne n°13)
“L’assemblée prend ses décisions ou ils discutent pour arriver à prendre les bonnes décisions” (personne n°14)
“L’assemblée générale grâce au manuel de fonctionnement aboutit à une décision unanime” (personne n°18)
“L’AG décide sur ce que quelques-uns pensent” (personne n°19)
“L’AG est celle qui approuve le manuel de fonctionnement. Conseillers et la junte doivent se soumettre aux décisions. Les décisions prises seulement par les filles et garçons sont alors l’autorité suprême du Mojoca” (personne n°21)
“L’assemblée approuve les propositions que font les programmations de chaque programme” (personne n°22)

2.2 Le comité de Gestion

“Le C.D.G. est celui qui décide conjointement et travaille sur base des accords” (personne n°1)
“Le C.D.G. approuve les propositions ou les refus sur base du manuel de fonctionnement (personne n°3)
“Le C.D.G. a des représentants de chaque programme, on prend les décisions en équipe et quand il y a quelque chose qui dépasse ses compétences, on transmet ce point à l’administration” (personne n°4)
“Le C.D.G s’organise pour organiser les activités” (personne n°5)
“L’autogestion se désigne comme étant les jeunes” (personne n°6)
“C.D.G. veille aux droits de chacune et chacun des compagnons pour qu’ils soient respectés et joue un rôle très important dans la prise de décisions” (personne n°7)
« C.D.G. décide sur les sujets émergents de ses programmes” (personne n°8)
“Le C.D.G. prend les décisions pour lesquelles ils participent les jeunes” (personne n°9)
“C.D.G. prend les décisions au niveau opérationnel” (personne n°11)
“Le C.D.G. veille au respect dû aux jeunes et que leurs droits soient accomplis, ils font des propositions pour l’assemblée générale” (personne n° 12)
“Le C.D.G. son rôle est de prendre les décisions adéquates pour les jeunes du Mojoca” (personne n°13)
“Le C.D.G. est celui qui décide et prend les décisions après l’assemblée générale. Après l’assemblée générale, il tient l’autorité suprême dans le Mojoca” (personne 21)
“Le C.D.G. approuve et décide sur les propositions et obligations qu’ils ont dans leurs programmes.” (personne n°22)

2.3 Le département de l’Administration

“Est celui qui vérifie les dépenses de chaque programme” (personne n°1)

“L’administration fait des propositions de changements et les présente à la junte directive (personne n°3)
“On prend des décisions sur l’infrastructure, les finances, les programmes” (personne n°4)
“Supervise les résultats” (personne n°5)
“L’administration ce sont tous les membres” (personne n°6)
“Propose et suggère au vote les sujets relatifs aux employés et les questions administratives” (personne n°8)
“Je crois que dans l’administration on prend les décisions plus opérationnelles” (personne n°9)
“Décide des sujets du personnel, les relations nationales, les projets, propositions, informations financières et narratives (personne n°11)
“L’administration vérifie que les fonds du mojoca soient dépensés de la manière nécessaire et que l’argent ne soit pas gaspillé” (personne n°12)
“On prend des décisions claires pour l’amélioration des filles et garçons et non pour un individu” (personne n°14)
“Ils font les propositions et les présentent à la junte directive” (personne n°18)
“L’administration est celle qui décide régulièrement” (personne n°19)
“L’administration est subordonnée à l’assemblée et au comité de gestion et non de direction. Elle joue le rôle de conseiller et fournir les moyens culturels et économiques pour pouvoir réaliser les programmes du Mojoca” (personne n°21)
“Administration analyse et facilite les ressources qui sont nécessaires pour le fonctionnement des programmes.” (personne n°22)

2.4 La Junte Directive

“Vérifie ce que le comité de gestion a décidé” (personne n°1)
“La junte approuve les propositions sur base du manuel et si cela ne se trouve pas dans le manuel ils prennent la décision” (personne n°3)
“Contracte et licencie le personnel, les conventions, les contrats, les entrées financières, recherche du personnel” (personne n°4)
“La junte je ne sais pas ce qu’elle fait” (personne n°6)
“Décide quand il y a quelque chose de délicat ou grave qu’on n’a pas pu résoudre” (personne n°8)
“Décide l’engagement et le licenciement du personnel, les dépenses pour les montants importants, les relations internationales et les sujets légaux” (personne n°11)
“Ils sont volontaires avec un esprit d’amitié et ensemble prennent les décisions du personnel et les programmes, les solutions au Mojoca” (personne n°13)
“Pour informer pendant les réunions et sur les changements, ils et elles prennent la responsabilité qui leur incombe (personne n°14)
“Ils sont ceux qui prennent initialement les décisions à donner à l’équipe du C.D.G” (personne n°18)
“Prend les décisions mais ne savent pas ce qui se passe réellement dans l’organisation et il se peut qu’en certaines occasion ce ne soit pas la meilleure décision” (personne n°19)
“Ne se met pas dans le système opérationnel, se charge des contrats et de la partie légale” (personne n° 21)

“La junta est responsable de gérer pour que les programmes s’accomplissent et réalisent tout conformément à la recherche du bien-être des jeunes et de la population” (personne n°22)

Commentaire:

Il y a chez la majorité une conscience que les organes du mojoca tiennent des rôles différents et que personne ne tient un pouvoir absolu. Ils pensent que l’autorité suprême est l’assemblée des filles et garçons en particulier parce qu’elle décide et approuve le manuel de fonctionnement et les modifications proposées chaque année, manuel qui doit être respecté par tous les organismes et toutes les personnes.

Après l’assemblée, c’est le C.D.G. qui a le plus de pouvoir de décisions dans le Mojoca. L’administration ne dirige pas le Mojoca; elle a un rôle subordonné et s’occupe de sujets spécifiques comme le contrôle et l’utilisation des ressources, l’élaboration des rapports narratifs et financiers et d’autres questions administratives. Différentes personnes remarquent qu’elle est subordonnée à la junta directive. Le rôle de la junta directive n’est pas clairement connu par tous parce qu’elle intervient peu dans les sujets de la vie quotidienne.

3. QUI PREND LES DECISIONS POUR CHAQUE PROGRAMME ?

3.1 Ce sont les filles et les garçons qui décident avec l’aide des conseillers 9

3.2 Chaque programme de façon autonome avec le contrôle du CDG 3

3.3 Une équipe demandant l’appui du CDG, ou de l’administration 2

3.4 Les coordinateurs et les représentants 3

3.5 Le Comité de Gestion et Gérard : 2

3.6 Ce sont les conseillers qui décident 5

3.7 ne répondent pas 4

Commentaire:

La plupart des personnes qui ont répondu disent qu’il y a une autogestion des filles et garçons complète ou partielle dans la plupart des programmes. La diversité des réponses peut s’expliquer par le fait qu’a démarré une autogestion plus complète seulement dans la dernière étape du processus éducatif du Mojoca, c’est-à-dire, avec les Quetzalitas et les garçons de la Nouvelle Génération.

Les réponses mettent en évidence que nous devons nous efforcer d’arriver à une autogestion plus complète et que certains conseillers ont pourtant des difficultés à renoncer à leur pouvoir.

4. Y A-T-IL DES PERSONNES, DES GROUPES OU DES PROGRAMMES QUI ONT PLUS DE POUVOIR DE DECISION ?

4.1 Non 3

4.2 Oui 18

4.3 Peut-être 1

QUI ?

- a. Assemblée Générale 3

- b. Comité de Gestion 7
- c. Administration 11
- d. Junte directive 4
- e. Conseillers 2
- f. Gérard 2
- g. Interviennent quand c'est nécessaire Glenda, Diana et Gérard. Ils apportent beaucoup par leur expérience 1
- h. Ecoles 1
- i. Maison du 8 mars 1
- j. Glenda prend des décisions avec le manuel de fonctionnement 1
- k. 1 ou 2 personnes sont celles qui s'assemblent et prennent les décisions dans chaque programme 1
- l. N'indique pas lequel ou lesquels 2

Commentaire:

Les organismes directifs du Mojoca (Assemblée générale, comité de gestion, administration, junte directive) sont plus souvent cités, 25 fois pour le type de rôle qui sont les leurs. Les personnes sont plus rarement citées et dans deux sens différents selon ce qui leur convient ou parce qu'elles font un apport positif par exemple, dans le cas de Diana et de Glenda. Il n'y a personne ni aucun organisme dans la perception subjective du C.D.G et du personnel qui détient un pouvoir de direction unique dans le Mojoca.

5. Y A-T-IL DES PROGRAMMES, DES GROUPES OU DES PERSONNES QUI PEUVENT DECIDER DE MANIERE ARBITRAIRE CE QU'ILS VEULENT ? (Il y avait plus d'une réponse par personne)

5.1 Non 8

5.2 Oui 11

5.3 Parfois 1

5.4 Ne répondent pas 2

QUI PREND DES DECISIONS ARBITRAIRES ?

- a. Le Comité de gestion 5
- b. L'Administration 1
- c. Les Conseillers 2
- d. Les conseillers du 8 mars (Melina et Naty) 1
- e. Les institutrices (Karen, Lesli, Nancy) 3
- f. Gérard ("parce que c'est le fondateur qui prend et change les décisions. Gérard de par notre culture selon laquelle la personne la plus importante et de pouvoir peut décider) 2
- g. Berta 3
- h. Diana ("Diana et les jeunes du comité font beaucoup de choses selon ce qui leur convient") 1
- i. Divers programmes
- j. Il y a des personnes qui prennent les décisions qui leur conviennent
- k. Le docteur 1
- l. Ne cite personne 1

Commentaire:

Nous pensons que la réponse d'une personne fait une bonne synthèse des réactions du personnel et du comité de gestion à la question sur les décisions arbitraires : "Il y a des situations qui peuvent être personnelles ou de recherche d'un bénéfice personnel mais en relation avec ce qui est programmé, c'est difficile parce qu'il y a déjà des normes et des règles établies"

Les réponses citent rarement les organismes directifs (une fois l'administration, 4 fois C.D.G) et une à trois fois des personnes concrètes

Dans la perception subjective le pouvoir arbitraire n'existe pas à l'intérieur du Mojoca parce que les rares tentatives sont rapidement éliminées par l'organisation et les règles et le manuel de fonctionnement.

Il ne faut pas craindre la possibilité d'un pouvoir arbitraire dans les mains d'une personne ou d'un petit nombre de personnes dans le Mojoca.

CONCLUSION GENERALE

Nous remercions Nora pour avoir inspiré cette enquête qui nous a permis de prendre conscience que la culture démocratique de base fait partie de notre patrimoine culturel et que beaucoup de progrès ont été réalisés depuis les années du début de notre organisation (1994-1996), quand il était pratiquement impossible de trouver des accompagnateurs qui étaient d'accord, qui penseront que les filles et garçons de la rue étaient capables d'assumer la direction d'un mouvement pour défendre leurs droits et pour être acceptés dignement dans la société.

A cette époque les responsables des associations qui s'occupaient des filles et garçons de la rue sur un mode autoritaire et d'assistantat, considéraient comme folle l'idée de l'autogestion qui viendrait des filles et garçons de la rue et ne désiraient pas participer à la construction de notre mouvement.

Nous avons rêvé de choses folles et impossibles et nous avons réussi à construire avec beaucoup de difficultés un mouvement autogéré des jeunes de la rue. « Nous devons rêver d'une rose pour qu'elle naisse » (Rainer Maria Rilke)

Rédaction élaborée par :

Diana Marleny Pernilla, Karina Quintana Luna, Gérard Lutte

Revue par Carlos Castillo